

Mario BARRA-JOVER
UMR 7023, Paris 8/CNRS

**DATIF, POSSESSIF, ARTICLE DÉFINI, OU
COMMENT SE PASSER DE LA POSSESSION INALIÉNABLE¹**

RÉSUMÉ

Le nombre de contextes permettant la présence d'un article à la place d'un possessif dans les cas du type *Jean lève la jambe* peut changer d'une langue à l'autre (les cas du type *Jean l'a pris par la main* étant de nature différente). Cette variation rend difficile toute explication fondée sur les traits encyclopédiques du nom impliqué. À partir du problème contrastif posé par l'anglais, l'espagnol et le français, est proposée une hypothèse qui retient comme facteur explicatif la distribution du datif. Lorsqu'une langue, comme c'est le cas de l'anglais, ne possède pas de datif (dans le sens morphologique du terme), la construction avec article n'est pas possible. Lorsqu'une langue possède un datif, la distribution de l'article dépend de la capacité des verbes à intégrer comme argument interne un argument locatif exprimant un rapport de contiguïté. Le verbe français peut le faire pour les prédicats dont la grille thématique permet l'existence d'un But, tandis que les verbes espagnols ne sont pas soumis à cette contrainte. Ceci expliquerait l'abondance de contextes accessibles à l'article en espagnol.

MOTS-CLEFS

Argument locatif, article défini, contiguïté, datif, datif quasi-thématique, possessif.

1. Introduction

On pourrait annoncer le problème abordé dans cet article d'une façon superficielle : dans certaines langues, on trouve de façon naturelle un article défini dans des énoncés qui, tout en impliquant l'idée de possession, se montrent plus ou moins récalcitrants à l'emploi d'un possessif. C'est le cas d'une phrase comme la suivante² :

- (1) Jean lève la main/#sa main

Le concept plutôt juridique de « possession inaliénable » a été souvent évoqué à l'heure de concevoir une explication à ce type de constructions. Or, une explication fondée sur les traits encyclopédiques d'un sous-ensemble lexical (en l'occurrence, les parties du corps) pose des problèmes empiriques et conceptuels difficilement surmontables. D'un point de vue empirique, il est clair que les occurrences de l'article à la place du possessif ne sont pas bornées aux cas où une partie du corps intervient. Qui plus est, leur acceptabilité peut changer d'une langue à l'autre (l'espagnol présente ainsi des exemples qui sont inacceptables en français). D'un point de vue conceptuel, on a du mal à expliquer pourquoi dans une langue comme l'anglais les parties du corps ne déclenchent pas les mêmes effets syntaxiques qu'en français ou en espagnol. C'est pourquoi je tenterai ici une approche différente selon laquelle la distribution des possessifs et des articles découle d'un trait formel du verbe plutôt que d'un trait encyclopédique du nom.

On commencera, dans 2, par une présentation du problème comparatif à partir des données de l'anglais, de l'espagnol et du français. Puis, après une vue d'ensemble (qui ne se veut pas exhaustive) des hypothèses antérieures dans 3, je proposerai dans 4 une hypothèse selon laquelle c'est l'existence et la distribution du datif (en tant que constituant ayant une morphologie spécifique) qui déterminent, dans tous les cas de figure, l'emploi de l'article à la place du possessif.

2. Le problème comparatif

La comparaison entre l'anglais, l'espagnol et le français nous fait constater qu'il n'y a qu'un type de construction où les trois langues convergent. Le nom d'une partie du corps apparaît ici dans un SPrép, la position d'objet étant réservée au « propriétaire » :

- (2) a. He kissed Mary on the mouth/*on her mouth
 b. Il a embrassé Marie sur la bouche/*sur sa bouche
 c. Le dio a María un beso en la boca/*en su boca

Remarquons que, dans les trois cas, la présence du possessif rend les énoncés inacceptables, étant donné qu'une interprétation les légitimant s'avère impossible, sauf si l'on change de possesseur (et qu'on force un peu sur l'imagination). Par exemple :

Il serait donc souhaitable d'accorder une explication à cette particularité de l'espagnol, tout en sachant qu'elle semble impliquer des contraintes rendant inadéquate toute généralisation fondée sur les propriétés du nom.

3. Analyses antérieures

Je vais m'intéresser ici aux travaux qui abordent le problème qui nous occupe d'un point de vue configurationnel. Comme je l'ai déjà signalé, toute tentative de solution dont la base serait de type strictement conceptuel s'avère incapable d'expliquer les différences entre les langues. Par exemple, comme le signale Guéron (1992) à propos du travail de Junker et Martineau (1987), faire appel aux notions d'inclusion ou d'autofaisabilité nous place dans un type de raisonnement dont la portée, jusqu'à preuve du contraire, est par nécessité universelle. La même critique peut être faite à l'hypothèse, plus récente, de Koenig (1999), selon laquelle les énoncés avec article à la place du possessif doivent satisfaire la contrainte de la zone activée.

Les analyses reposant sur des traits formels ont, d'emblée, l'avantage d'ancrer les notions conceptuelles dans les configurations syntaxiques, ce qui semble être une condition indispensable pour rendre compte du contraste entre les langues. Il est vrai, néanmoins, que la plupart des articles de ce genre n'en font pas leur objectif principal et que c'est, dans le meilleur des cas, le contraste entre le français et l'anglais qui a été le plus souvent visé.

Sans aspirer à l'exhaustivité, je retiendrai ici les articles suivants : Guéron (1985, 1992, à paraître) et Vergnaud et Zubizarreta (1992), qui se concentrent sur le contraste entre l'anglais et le français ; Demonte (1988) et Kempchinsky (1992), qui étudient l'espagnol et Authier (1990) et Herschensohn (1992), qui considèrent le français.

3.1. Convergences

Les travaux cités ainsi que d'autres dont l'approche relève de la structure conceptuelle placent au coeur du problème le paradigme des parties du corps. Même dans les études sur l'espagnol (*cf.* Demonte 1988 ou Kempchinsky 1992) les noms des parties du corps sont traités en tant que cas prototypique, le reste des noms étant une sorte d'extension. Nous avons ici affaire à un point de départ qui conditionne fortement le reste de la démarche à suivre, car le pas suivant consistera nécessairement à leur accorder des propriétés particulières ayant une projection sur la syntaxe. Nous rencontrons ici la deuxième convergence.

En effet, on doit supposer que, soit le nom, soit le syntagme contenant le nom, sélectionnent un argument pouvant être saturé en dehors du syntagme. La présence de l'article est ainsi déterminée par la formation d'une chaîne référentielle dont le premier membre domine le syntagme. On produit, par conséquent, des représentations ayant la facture suivante :

(8) Jean se lave les mains —> [A (i) [x_i B [y_i C]]]

Dans le cas où cette chaîne n'est pas formée, on trouve le possessif. Une telle analyse pose deux problèmes :

a) comment décrire cette chaîne lorsque le premier élément n'a pas de représentation en forme phonétique, comme c'est le cas dans le type *lever la jambe* ?

b) comment rendre compte du comportement de l'anglais, autrement dit, comment justifier sans une formule *ad hoc* le fait que l'anglais ne forme pas ce type de chaînes ? Il semble que seule Guéron (1985, 1992 et à paraître) ait essayé de dériver cette particularité d'autres caractéristiques formelles de l'anglais, plus précisément des traits grammaticaux exprimés, en général, par le déterminant.

3.2. Divergences

Les analyses antérieures diffèrent sur deux points :

a) Le premier concerne la nature de l'argument sélectionné par le nom [y dans (8)]. Si l'on suppose qu'il occupe une position structurale dans le DP, il peut être décrit comme PRO (Demonte 1988, Guéron 1992), comme *pro* (Authier 1990) ou comme *e*, occupant soit la position Spéc Dét (Herschensohn 1992), soit la position Qu (Kempchinsky 1992). Guéron (à paraître) propose une solution plus originale où le nom apparaît toujours dans un SPrép dont la tête est occupée par un argument locatif.

Dans d'autres analyses, l'argument est inclus dans les traits lexicaux du nom, sans qu'il soit nécessaire de stipuler pour lui une quelconque position structurale. C'est ainsi que Guéron (1985) parle d'une chaîne lexicale, Vergnaud et Zubizarreta (1992), d'un sujet sous-catégorisé et Koenig (1999), d'un argument interne.

b) La nature accordée à l'argument détermine à son tour le type de contraintes agissant sur la construction. Lorsqu'il occupe une position structurale, ces contraintes sont nécessairement liées à la catégorie qui lui est assignée. Ainsi, un PRO impliquera des contraintes de contrôle, un *pro* des contraintes de liage et un *e* sans spécification des contraintes générales sur la bonne formation des chaînes. Signalons, quand même, que Vergnaud et Zubizarreta (1992), tout en proposant un argument sans position structurale, ont recours à des contraintes structurales d'ordre général.

Bien entendu, lorsqu'il s'agit d'une propriété lexicale, les contraintes seront d'ordre sémantique. Guéron (1985) propose donc que la contrainte principale concerne les rôles thématiques (une chaîne lexicale est bien formée si les deux membres partagent un seul rôle thématique). Pour Koenig (1999), il doit y avoir une seule zone activée⁴.

On pourrait synthétiser tout ce qui précède en disant que, une fois que le paradigme des parties du corps a été désigné comme étant à l'origine de la construction, on est obligé a) de stipuler une propriété spécifique pour ces noms

et b) de l'hypostasier grâce à une catégorie permettant d'expliciter les effets produits sur la configuration syntaxique. Les analyses varient donc quant à la façon de procéder à cette hypostase. Elles sont d'ailleurs toujours cohérentes, les problèmes venant plutôt de leur portée empirique (*cf.* Koenig 1999, pour un bilan critique). Si nous voulons envisager une autre démarche, il faut donc changer le point de départ.

4. Analyse proposée

4.1. Position par rapport aux analyses antérieures

Dans la section 3, nous avons vu les convergences et les divergences des analyses antérieures par rapport à quatre points, à savoir : a) le rôle du paradigme des parties du corps, b) l'existence d'un argument sélectionné par ces noms, c) la nature de cet argument et d) les contraintes agissant sur la construction. Voici la position méthodologique qui sera adoptée ici à ce propos :

a) Il n'existe pas un paradigme «parties du corps» ayant des propriétés particulières dans une langue donnée et pouvant changer d'une langue à l'autre. En tout cas, il existe une série de contraintes cognitives (présumées être universelles) qui limitent le nombre de prédicats accessibles aux termes de ce paradigme. Mais ces contraintes n'ont pas une implémentation syntaxique rendant les syntagmes où ces noms s'incorporent différents des autres.

b) Dans les prédicats illustrés par les exemples (1-7), il peut bien y avoir un argument sélectionné, mais cette sélection n'est pas nécessairement opérée par le nom. C'est la prédication verbale qui détermine si la présence de cet argument (dont l'interprétation concerne la localisation) est pertinente.

c) La nature de l'argument n'est pas stable, étant donné qu'elle change en fonction de la catégorie le sélectionnant. On peut parler d'un argument locatif mais ceci concerne l'organisation thématique. Si l'argument est sélectionné par le nom, nous avons affaire à un possessif ; s'il est sélectionné par le verbe, nous aurons affaire à un pronom datif ou à un autre type de complément. Quoiqu'il en soit, il n'est pas besoin de postuler une position structurale vide dans le DP.

d) Comme on l'a déjà dit, il existe des contraintes cognitives, mais leur nature étant en principe universelle, on ne saurait leur attribuer de rôle central dans le contraste entre langues. D'ailleurs, elles peuvent être altérées si nos attentes par rapport au monde changent (*cf.* Daladier 1999). Si contraintes il y a, elles seront d'ordre grammatical, tel que nous le verrons dans la section suivante.

4.2. Hypothèses

Nous pouvons commencer par une formulation abstraite de la prédication qui nous servira de base. Nous avons ainsi des prédicats transitifs du type V (a, b). Nous écarterons directement les cas où $b = a$, comme, par exemple, *Jean se lave* et nous garderons le modèle *Jean lave quelque chose*. Étant donné un prédicat transitif V (a, b), on peut sélectionner un argument LOC (locatif) x, x pouvant être

$x = a$ ou $x \neq a$, c'est-à-dire et respectivement, *Jean se lave les mains* ou *Jean lui lave les mains*. Je considère qu'il s'agit d'un argument locatif dans la mesure où il sert à situer par contiguïté soit l'argument *b*, soit le prédicat Vb. Quatre questions se posent : 1) Quels facteurs déterminent, en général, la sélection de x ? 2) Quelle est la spécification syntaxique de x ? 3) Quelles sont les conséquences de cette sélection sur l'interprétation ? et 4) Quelles sont les contraintes formelles sur les différentes spécifications ? Les réponses à ces questions vont nous permettre de formuler progressivement quelques hypothèses.

4.2.1. Conditionnements conceptuels à la sélection de x

L'argument x est sélectionné en fonction de :

a) Les caractéristiques sémantiques de b . Il s'agit ici de la contrainte cognitive annoncée plus haut. Si nous prenons une série de noms comme la suivante : *main*, *manteau*, *table*, *arbre*, nous constatons que nos attentes par rapport au monde nous imposent dans un degré différent le besoin de placer les entités désignées dans un rapport de contiguïté⁵ avec d'autres entités. Observons les énoncés suivants

- (9) a. ?Ce matin, j'ai vu une main superbe c. Ce matin, j'ai vu une table superbe
 b. Ce matin, j'ai vu un manteau superbe d. Ce matin, j'ai vu un arbre superbe

On peut observer sans trop de mal que (9a) pose problème parce que la perception d'une main est difficile à envisager si elle n'est pas intégrée dans un corps. Remarquons, toutefois, qu'il ne s'agit pas d'une condition pouvant être énoncée sous forme de règle syntaxique. Avec un prédicat comme *imaginer*, on ne trouve pas les mêmes obstacles. (9b) n'est pas problématique bien que l'on soit poussé vers une interprétation où le manteau est, par exemple, exposé dans une vitrine. On se servira rarement de cette construction pour désigner un manteau porté par quelqu'un dans la rue⁶. (9c) ne déclenche pas ce type de restriction. On peut, bien entendu, présupposer que la table appartient à quelqu'un, mais cette présupposition ne conditionne nullement l'interprétation de l'énoncé. Enfin, (9d) ne semble produire aucune présupposition.

Tout ceci ne relève pas, en principe, d'une quelconque propriété formelle. Il suffit de se placer dans un autre monde possible [par exemple, celui de *La Belle et la Bête* de Cocteau pour (9a)⁷] pour altérer les conditionnements décrits. C'est pourquoi, la question de la possession inaliénable peut être dissoute dans la question, plus générale, de nos attentes sur un monde donné.

b) Le type de prédicat. L'argument x n'est pertinent que si nous avons affaire à un énoncé spécifique. Les énoncés génériques peuvent ou doivent s'en passer. Par exemple :

- (10) Il ne regarde que les mains (des gens)

Cette contrainte ne mérite pas d'explication particulière. Elle découle du fait que les énoncés génériques ne se prêtent pas à une localisation provoquant l'extraction

d'une ou plusieurs entités dans un domaine donné. D'ailleurs, un énoncé générique est, d'un point de vue logique, un prédicat analytique qui est donc vrai dans tous les mondes possibles. Ceci nous ramène, à nouveau, à l'idée que la présence d'un terme x est induite par le monde où se place l'acte d'énonciation.

4.2.2. Spécification formelle et conséquences sur l'interprétation

À présent, nous pouvons nous concentrer sur la forme adoptée par x ainsi que sur son incidence sur l'interprétation. Si un prédicat $V(a, b)$ induit la sélection d'un x dans les conditions décrites plus haut (c'est-à-dire que x sert à situer b où Vb), nous avons logiquement trois possibilités :

- (11) a. $V[x b]$ b. $V x [b]$ c. $V x [x b]$

Les trois configurations décrites dans (11) peuvent être observées dans un même prédicat. Prenons, à cet effet, trois exemples de l'espagnol⁸:

- (12) a. Sólo han robado mi cartera c. Sólo me han robado mi cartera
 On n'a volé que mon portefeuille *On ne m'a volé que mon portefeuille*
 b. Sólo me han robado la cartera
 On ne m'a volé que le portefeuille

Ces exemples sont utiles parce qu'ils marquent une discrimination toujours interprétable. Dans (12a), le prédicat *volar* ne concerne x que par rapport à b , b pouvant être opposé à un éventuel c n'appartenant pas à x . Par exemple, dans un bureau partagé, quelqu'un a volé un portefeuille appartenant à b et pas à quelqu'un d'autre. Dans (12b), c'est x qui est directement concerné par le prédicat, b n'étant opposé qu'à un éventuel c appartenant aussi à x . Par exemple, quelqu'un vole chez moi mon portefeuille et pas autre chose. Dans (12c), on a les deux effets rassemblés : d'un côté, x est directement concerné par le prédicat mais, d'un autre côté, b est distingué d'un éventuel c n'appartenant pas à b . Par exemple, je transporte mon portefeuille et celui de ma femme. Je suis agressé dans la rue mais le voleur ne prend que le mien. On pourrait donc dire que le constituant $[xb]$ apparaît lorsque le prédicat (x, b) opère une discrimination indépendante du prédicat $V(a, b)$.

Nous pouvons examiner, à partir de cette hypothèse, d'autres exemples de l'espagnol afin de vérifier son bien-fondé. Pour commencer, nous observerons que ce qui change lorsqu'il s'agit d'une partie du corps est, tout simplement, que le scénario adéquat pour certains cas risque d'être peu vraisemblable. Par exemple :

- (13) a. #Sólo han lavado mi ojo c. #Sólo me han lavado mi ojo
 On n'a lavé que mon œil *On ne m'a lavé que mon œil*
 b. Sólo me han lavado el ojo
 On ne m'a lavé que l'œil

L'exemple (13b) est le seul ayant une interprétation directe. Pour (13a), il faut imaginer que j'ai un œil en verre et qu'il a été déposé avec d'autres. Pour (13c), il faut imaginer que j'ai l'un de mes yeux en verre et qu'on ne lave que l'autre. Mais cet effort d'interprétation change en fonction du prédicat. Par exemple, (14a) et (14b) produisent un contraste pertinent (soit on ne voit pas la personne entière soit on la voit) :

- | | | |
|--|---|--|
| (14) a. Se ve tu pierna
<i>On voit ta jambe</i> | b. Se te ve la pierna
<i>On te voit la jambe</i> | c. #Se te ve tu pierna
<i>On te voit ta jambe</i> |
|--|---|--|

Pour finir, on peut se concentrer sur un autre type de conditionnement provoquant des anomalies sur les interprétations. Observons les exemples suivants (qui correspondent aux types 12b et 12a) où les noms ne désignent pas des parties du corps :

- | | |
|---|---|
| (15) a. Te he visto el abrigo
<i>Je t'ai vu le manteau</i> | b. He visto tu abrigo
<i>J'ai vu ton manteau</i> |
| (16) a. Te he visto las intenciones
<i>Je t'ai vu les intentions</i> | b. ?He visto tus intenciones
<i>J'ai vu tes intentions</i> |
| (17) a. #Te he visto la casa
<i>Je t'ai vu la maison</i> | b. He visto tu casa
<i>J'ai vu ta maison</i> |

(15a) implique qu'on a vu le manteau lorsque la personne le portait. Il s'agit donc d'un commentaire sur l'effet produit par le manteau. Pour un nom comme *intencions*, les choses changent. Étant donné qu'il est difficile de séparer les intentions d'une personne de la personne même, il n'est pas évident de trouver une situation où (16b) serait la forme la plus adéquate. Dans (17), nous trouvons la situation opposée. (17a) serait possible si, par exemple, on parle d'une maison dessinée sur un tee-shirt porté par la personne.

Ce petit parcours nous sert principalement à renforcer l'idée que, dans la mesure où chaque prédicat détermine des attentes spécifiques sur le monde, il n'y a pas de propriétés inhérentes aux noms. On a, quant à la sélection de x, trois possibilités logiques pouvant être acceptables en fonction des contraintes conceptuelles. Il est facile, cependant, de constater que certaines traductions françaises directes des exemples espagnols ne sont pas acceptables. D'ailleurs, lorsque seule la construction avec possessif est possible, elle a une interprétation subsumant celle de la construction avec article en espagnol. On pourrait dire qu'il s'agit de la conséquence d'un principe général (une unité n'acquiert une valeur que lorsqu'elle établit une opposition avec une autre), mais il nous reste à voir si ces conséquences sont moins triviales qu'il n'y paraît.

4.2.3. Contraintes formelles

Ce que l'on vient de voir permet de penser que les contraintes conceptuelles ont une portée limitée par d'autres contraintes qui semblent être

hiérarchiquement prééminentes. Autrement dit, nous pouvons déterminer, lorsque les trois configurations (11) sont possibles, laquelle est la plus adaptée à une situation, mais nous ne pouvons pas savoir pourquoi elles ne sont pas toujours possibles. Plus précisément, nous ignorons jusqu'à présent pourquoi l'espagnol est plus «flexible» dans ce domaine que le français, flexibilité qui n'est d'ailleurs pas illimitée. Étant donné que je pars de l'idée que le nom n'a pas de propriétés formelles particulières ayant une quelconque incidence sur le problème étudié, il faut se tourner vers le verbe, puisqu'il affiche un argument, le datif, dont la présence et la distribution dans telle ou telle langue est directement observable. Je vais partir d'une autre hypothèse qui sera justifiée et reformulée ultérieurement.

- (18) Hypothèse provisoire: le contraste entre les langues ici traitées dépend de deux propriétés du verbe: a) L'existence d'un datif; b) La richesse thématique de ce datif.

Je supposerai que la construction avec article à la place du possessif dépend de l'existence du datif, et ceci dans deux sens. En premier lieu, pour que la construction soit possible il faut qu'une langue donnée possède un datif. En second lieu, si le datif existe, l'extension des contextes lui étant accessibles déterminera tous les cas d'article à la place de possessif.

Nous allons d'abord nous concentrer sur ce deuxième point.

En effet, le contraste entre l'espagnol et le français est plus facile à comprendre si nous acceptons que les contraintes formelles existent indépendamment du problème étudié. On peut observer que l'espagnol possède ce que l'on pourrait appeler un datif «quasi-thématique». Je vais utiliser cette étiquette afin de faire la différence entre le type qui m'intéresse et ce qu'on appelle datif «non lexical» (cf. Herschensohn 1992). En effet, les datifs non lexicaux ne sont pas réalisables comme SPrép (par exemple, *regardez-moi ce tableau*), tandis que les datifs «quasi-thématiques» le sont toujours.

Il a été suggéré que l'argument LOC exprime un simple rapport de contiguïté avec b. Il s'ensuit que la spécification de LOC peut emprunter des voies différentes. Le possessif est l'une de ces possibilités (mais pas toujours disponible, comme nous le verrons plus loin), le datif en est une autre⁹. Ces deux possibilités ne ferment pas la liste, car on peut envisager d'autres types de constituant (par exemple, *de + N*, *chez + N*). Il semblerait qu'en français LOC peut être spécifié comme datif lorsque le verbe répond à un prédicat V (Agent, Thème, But), «but» pouvant être compris ici dans un sens directionnel. En revanche, en espagnol, la spécification de LOC comme datif n'est pas contrainte par les propriétés thématiques du prédicat, ce qui permet d'intégrer comme datif un argument qui ne saurait être analysé en tant que but. Si nous comparons les exemples (12b) et les exemples (19), dont les traductions françaises affichent un comportement différent, nous pouvons peut-être y voir plus clair:

- (12) a. Sólo me han robado la cartera (19) a. Le buscaba la mirada
 b. On ne m'a volé que le portefeuille b. *Il lui cherchait le regard

Il va de soi qu'il existe, pour le verbe *voler*, une structure thématique avec un but, tandis que pour le verbe *chercher* l'existence d'un but n'est pas du tout claire. Bien que ce soit de façon informelle, on peut donc retenir l'idée que l'espagnol peut intégrer tout argument LOC exprimant un rapport de contiguïté avec b comme datif (on verra plus tard les contraintes indépendantes), tandis que le français ne peut le faire que dans la mesure où les propriétés sémantiques du prédicat le permettent. D'autres exemples de l'espagnol nous confirment cette différence¹⁰:

- | | |
|---|--|
| (20) Mírate el corazón
<i>Regarde-toi le coeur</i>
'fais-toi examiner le cœur' | (21) Mírame el abrigo
<i>Regarde-moi le manteau</i>
'Regarde le manteau que je porte
et dis-moi s'il me va bien!' |
| (22) Luis le ha gastado todo el dinero
<i>Luis lui a dépensé tout l'argent</i>
'Luis l'a ruiné' | (23) Les han expulsado al hijo de la escuela
<i>(ils) leur ont expulsé le fils de l'école</i>
'Leur fils s'est fait renvoyer de l'école' |

On peut constater que le datif répond toujours à un rapport de contiguïté avec l'objet, mais il est bien difficile de lui accorder un rôle thématique précis (parler de «sujet concerné» serait plus vague que l'idée de rapport de contiguïté). Qui plus est, un calcul hors contexte des prédicats de *mirar* ('regarder'), *gastar* ('dépenser') et *expulsar* ('expulser') ne permet pas de prédire les structures argumentales présentes dans (20-23). D'ailleurs, ce type d'exemple existe indépendamment de l'idée de possession. Un exemple comme (24):

- (24) Te he visto el reloj
Je t'ai vu la montre

peut faire référence à une situation où le locuteur accuse l'allocutaire d'avoir volé une montre parce qu'il l'a vue, par exemple, dans sa chambre. Ceci nous conforte dans l'idée que c'est uniquement le rapport de contiguïté avec b qui détermine la spécification de LOC comme datif. Pour en avoir une confirmation, nous pouvons nous tourner vers des exemples où b est une entité inanimée, ce qui exclut la réalisation de LOC comme possessif (aussi bien en français qu'en espagnol), seul le SPRép *de* + N étant, dans le meilleur des cas, possible en français:

- | | |
|--|--|
| (25) a. A este abrigo se le ve la mala calidad
<i>À ce manteau on lui voit la mauvaise qualité</i>
'Ce manteau, on voit qu'il est de mauvaise qualité' | b. *Se ve su mala calidad
<i>On voit sa mauvaise qualité</i> |
| (26) a. Hay que quitarle el papel a la pared
<i>Il faut lui enlever le papier au mur</i>
'Il faut enlever le papier du mur' | b. *Hay que quitar su papel
<i>Il faut enlever son papier</i> |
| (27) a. Le has estropeado la punta al cuchillo
<i>(tu) lui as abîmé la pointe au couteau</i>
'Tu as abîmé la pointe du couteau' | b. *Has estropeado su punta
<i>(tu) as abîmé sa pointe</i> |

Remarquons, en outre, que le rapport tout-partie présent dans (27) n'est que l'un des cas de figure possibles du rapport de contiguïté.

La dernière confirmation de l'hypothèse selon laquelle c'est la possibilité d'intégrer l'argument LOC comme datif qui détermine l'alternance possessif/article, nous est donnée par les cas où le datif est bloqué dans une autre interprétation. Dans de tels cas, on retrouve la situation où l'article est toujours interprété comme générique ou comme « aliénable », le possessif étant la seule option pour spécifier l'argument x. Ceci est bien clair dans deux situations :

a) Les verbes psychologiques sans objet direct qui réservent obligatoirement le datif au sujet expérient. Par exemple :

- | | |
|---|-----------------------------------|
| (28) a. Le gustan las manos (générique) | b. Le gustan sus/tus manos |
| <i>Lui plaisent les mains</i> | <i>Lui plaisent ses/tes mains</i> |
| 'Les mains lui plaisent' | 'Ses/tes mains lui plaisent' |

D'ailleurs, d'autres verbes psychologiques ne sélectionnant pas strictement un datif ne sont pas concernés par cette contrainte :

- | | |
|---|----------------------------------|
| (29) a. Se/te admira las manos (spécifique) | b. Admira sus/tus manos |
| <i>(il) se/te admire les mains</i> | <i>(il) admire ses/tes mains</i> |

b) Les verbes (dits « pronominaux ») dans lesquels le datif déclenche un régime prépositionnel accompagné d'une variation sémantique. Par exemple, le verbe *ocuparse* ('prendre soin de'), s'oppose à *ocupar* ('prendre une place') :

- | |
|---|
| (30) a. Juan se ocupa mucho de las manos (générique)/de sus manos |
| <i>Jean s'occupe beaucoup des mains/de ses mains</i> |

On peut comparer à un verbe comme *cuidar* ('prendre soin', aussi) qui ne prend pas de datif obligatoire :

- | |
|--|
| (31) a. Juan se cuida mucho las manos (spécifique) |
| <i>Jean se soigne beaucoup les mains</i> |
| b. Juan cuida mucho sus manos |
| <i>Jean soigne beaucoup ses mains</i> |

Il faut ajouter à ces deux situations celle des verbes ditransitifs comme *dar* ('donner') qui sous-catégorisent strictement un datif (comparé, par exemple, à *recoger* ('ramasser') qui ne le fait pas) :

- | |
|---|
| (32) a. Le di el abrigo a Juan (on ne sait pas à qui appartient le manteau) |
| <i>(je) lui ai donné le manteau à Juan</i> |
| b. Le recogí el abrigo a Juan (son manteau) |
| <i>(je) lui ai ramassé le manteau à Juan</i> |

Une telle contrainte est assez révélatrice car elle montre qu'une chaîne référentielle n'est pas une condition suffisante pour l'apparition de l'article. Qui plus est, nous sommes à nouveau confortés dans l'idée que seule la possibilité d'alternance datif + V/Ø V ouvre la voie à l'article défini.

Une synthèse de tout ce que l'on a vu jusqu'à présent prendrait la forme suivante (il va de soi que cette hypothèse n'est pas directement extensible à n'importe quelle langue):

(33) *Hypothèse globale sur l'alternance possessif/article :*

Étant donné un prédicat V (a, b) pour lequel on peut sélectionner un argument LOC x exprimant un rapport de contiguïté avec b :

- a. La possibilité V x [b] est plus ou moins large dans une langue donnée en fonction de la capacité des verbes à intégrer l'argument LOC comme datif dans leur structure argumentale.
- b. L'alternance [x b]/[Ø b] est possible et interprétable s'il existe un contraste Dat + V/Ø V pour le même prédicat.
- c. Si ce contraste existe, la dérivation V [x b] implique que l'argument x est sélectionné indépendamment du prédicat V (a, b); s'il n'existe pas, V [x b] ne reçoit pas d'interprétation particulière

4.2.4. *Le contraste anglais/espagnol-français*

Le problème comparatif le plus récalcitrant est celui posé par les phrases sans datif comme *il a levé la main*. Ici, on n'a pas de datif, ce qui n'empêche pas l'interprétation possessive de *la main*. Superficiellement, il n'y a pas de raison pour que l'anglais n'accepte pas cette même lecture. Pourtant, *he raises the hand* ne tolère qu'une (difficile) lecture « aliénable ».

Il me semble que le point (33b) rend compte directement de cette situation, bien qu'ici son application soit moins triviale que jusqu'à présent. En effet, si nous prenons des exemples français ou espagnols de ce type, nous constatons que l'alternance Datif + V/Ø V est possible et qu'elle produit des effets sémantiques différents. Par exemple :

- (34) a. Il a fermé la main b. Il s'est fermé la main c. Il a fermé sa main

Dans cette série, le datif de (34b) implique que la force motrice a été appliquée de l'extérieur. Le possessif de (34c) établit un contraste avec une autre main possible. Ces contrastes sémantiques semblent peut-être saugrenus dans ce cas précis. Mais il suffit de changer d'exemple pour qu'ils deviennent pertinents. Ainsi, le datif est pertinent dans (35) parce que les cils n'ont pas de force motrice interne :

- (35) a. *Juan estiró las pestañas b. Juan se estiró las pestañas
Juan tira les cils *Juan se tira les cils*

Le possessif peut devenir pertinent si la disposition de la partie du corps est opposée explicitement à celle d'un autre individu. Par exemple :

- (36) a. Estiró el brazo más que yo b. Estiró su brazo más que el mío
il étendit le bras plus que moi *il étendit son bras plus que le mien*

Étant donné que l'anglais ne dispose pas de datif, la seule solution qui reste est le possessif [sans qu'il y ait une interprétation particulière, tel que (33c) le prévoit].

Nous pouvons étayer ce raisonnement avec des exemples ponctuels où le français et l'espagnol se trouvent dans la même situation que l'anglais. Ainsi, on peut trouver des exemples correspondant au modèle *lever la main* où le verbe reçoit une interprétation métaphorique [par exemple, *ouvrir* dans (38c)]. Il est intéressant de constater que ces prédicats n'acceptent pas le datif (puisqu'ils perdent le sens métaphorique). La conséquence en est que seul le possessif est acceptable, l'article ne pouvant pas recevoir une interprétation compréhensible. Voyons d'abord le comportement régulier du prédicat non métaphorique (37 et 39) et ensuite les limitations du prédicat métaphorique (38-40):

- | | |
|--|---|
| (37) a. Ouvre la bouche | (38) a. *Ouvre le cœur |
| b. #Ouvre-toi la bouche | b. *Ouvre-toi le cœur |
| c. #Ouvre ta bouche | c. Ouvre ton cœur |
| (39) a. Juan puso la mano en el fuego | (40) a. *Juan puso la mano en peligro |
| b. #Juan se puso la mano en el fuego | b. *Juan se puso la mano en peligro |
| c. #Juan puso su mano en el fuego | c. Juan puso su mano en peligro |
| <i>Jean (s') a mis la/sa main sur le feu</i> | <i>Jean (s') a mis la/sa main en danger</i> |

Le dernier point à résoudre concerne le type *embrasser sur la bouche* (ou d'autres comme *tomber sur les genoux*). Superficiellement, il y a lieu de dire qu'il s'agit d'un cas d'article à la place de possessif et que nous devons par conséquent expliquer pourquoi l'anglais partage cette construction avec le français et l'espagnol.

Il me semble pourtant que ce type ne doit pas être traité comme les autres car il s'agit toujours d'un générique (ce qui est normal pour l'anglais). Deux raisons mènent à cette conclusion :

a) La plus directe est que ce type accepte les emplois génériques de façon naturelle, tandis que le type *laver les mains* ne le fait pas¹¹. Par exemple :

- | | |
|--|--------------------------------|
| (41) a. Je déteste embrasser sur la bouche | b. *Je déteste laver les mains |
|--|--------------------------------|

b) La présence d'un possessif change le sens de la prédication, comme il a été annoncé dans l'introduction [cf. (3)]. On constate le même comportement pour d'autres cas. Ainsi, (42) désigne uniquement les genoux de quelqu'un d'autre :

- (42) Il est tombé sur ses genoux

On pourrait donc dire que le rapport tout-partie établi dans ce type de prédicat est indépendant de celui que nous avons abordé dans notre travail, ce qui nous amène à la conclusion que l'anglais ne possède pas, tout simplement, la construction avec article à la place du possessif.

5. Conclusions

J'ai voulu argumenter en faveur de l'idée que la présence de l'article défini à la place du possessif peut être analysée sans faire appel aux traits encyclopédiques d'un paradigme nominal donné dans une langue donnée. L'approche ici esquissée (selon laquelle la distribution du datif permet de rendre compte de tous les cas de figure) pose vraisemblablement de nouveaux problèmes, le plus important étant la difficile formalisation de la capacité des verbes espagnols à intégrer l'argument LOC comme datif, ainsi que la formalisation des limitations des verbes français. Je ne me cache pas que je n'ai fait qu'avancer une hypothèse fort intuitive, mais il me semble qu'il serait naïf d'aspirer à un résultat ferme sans embrasser, en général, le problème du datif. En effet, l'espagnol (et le français méridional) affichent d'autres particularités¹² qui devraient, en principe, former un tout cohérent que l'on est loin de comprendre.

S'il y a, dans mes observations, une information à ne pas négliger, c'est plutôt l'inexistence de règles syntaxiques indépendantes des entrées lexicales sélectionnées. Le datif devrait être traité comme un moyen morphologique permettant d'exprimer différents traits lexicaux du verbe avec une sorte de hiérarchie qui fait que, si le datif exprime un trait qui est, pour un verbe donné, haut dans la hiérarchie (par exemple, un argument strictement sous-catégorisé), il ne peut pas recevoir une autre interprétation, ce qui doit toujours avoir des répercussions sur l'ensemble de la phrase. Je compte continuer à explorer dans d'autres travaux les possibilités ouvertes par cette piste.

NOTES

1. Je remercie Anne Daladier, Jacqueline Guéron et Anne Zribi-Hertz pour leurs remarques et leurs conseils
2. Le signe # indique dorénavant qu'un énoncé n'est acceptable qu'à condition d'en faire une interprétation restreinte allant à l'encontre de nos attentes les plus automatiques. L'astérisque précède les exemples qui sont, pour ainsi dire, rejetés sans qu'il soit possible de les «sauver» avec une quelconque interprétation.
3. Je partirai de l'idée que cet exemple est acceptable. Cependant, la réaction des locuteurs lorsqu'il leur est soumis est un peu hésitante. Il y en a qui déclarent l'admettre tout en étant incapables de le produire eux mêmes (ce sont d'ailleurs des locuteurs qui lui trouvent un «goût» méridional), et il y en a qui y voient un exemple tout à fait normal.
4. La notion de zone activée est d'ordre cognitif. Elle exprime l'idée que toute prédication impose une sélection conceptuelle sur la portée du prédicat. Par exemple, dans *Marie est maquillée*, la portée du prédicat ne concerne pas tout le corps de Marie, ce qui serait en revanche le cas dans *Marie est bronzée*.
5. Il me semble préférable de garder le terme «rapport de contiguïté» et d'éviter le terme «possession», parce que le deuxième n'est pas applicable aux parties des entités inanimées.
6. Il s'agit d'un jugement intuitif, mais je crois que, dans cette situation, on préfère des énoncés comme *ce matin, j'ai vu une dame qui portait un manteau superbe*.
7. Film où l'on voit des mains agir de façon autonome.

8. Pour l'instant, je me bornerai à une traduction littérale (indiquée par l'italique) en français, sans qu'aucun jugement sur son acceptabilité soit émis. Les commentaires faits ne visent que l'espagnol.
9. J'adopte le présupposé que le datif ne représente pas directement un rôle thématique primitif. Cf., à ce propos, Melis (1998).
10. Quelques unes des traductions non littérales fournies sont assez libres afin de mieux montrer l'effet sémantique induit par l'emploi du datif en espagnol.
11. Il doit exister un rapport entre cette propriété et le fait (signalé par Berthonneau 1999 : 15) que le rapport tout-partie établi par les SPRép est bien différent de celui établi par les datifs : le SPRép implique que l'effet produit sur le tout peut se déduire de l'effet produit sur la partie, ce qui n'est pas le cas du datif.
12. Notamment, le datif que j'ai traité (cf. Barra-Jover 1996) comme un datif « aspectuel » (marqueur d'aspect perfectif). Un datif non lexical toujours co-référentiel avec le sujet (par exemple, *me eh leído un libro/je me suis lu un livre*).

RÉFÉRENCES

- AUTHIER, J. M. (1992). Null subjects in the DP, and inalienable construal in French. *Proceedings 9WCCFL*: 15-28. Stanford: CSLI Publications.
- BARRA JOVER, M. (1996). Dativo de interés, dativo aspectual y las marcas de aspecto perfectivo en español. *Verba* 23: 121-146.
- BERTHONNEAU, A.-M. (1999). *Prendre Marie par la main/le couteau par le manche* ou comment *par joue...* la partie. Dans Amiot, D., De Mulder, W., Flaux, N. & Tenchea, M. (eds), *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques*: 9-25. Artois: Presses Université.
- DALADIER, A. (1999). Origine adverbiale du génitif indo-européen, extractions, possessifs, anaphore associative et interprétations grammaticalisées dans les GN français. *Langue Française* 122: 101-125.
- DEMONTE, V. (1988). El « artículo en lugar del posesivo » y el control de los sintagmas nominales. *Nueva revista de filología hispánica* 34: 89-108.
- GUÉRON, J. (1985). Inalienable possession, PRO-inclusion and lexical chains. Dans Guéron, J., Obenauer, H.-G. & Pollock, J.-Y. (eds.), *Grammatical representation*: 43-86. Dordrecht: Foris.
- GUÉRON, J. (1992). La possession inaliénable et l'aspect locatif. Dans Tasmowski, L. & Zribi-Hertz, A. (eds). *Hommages à Nicolas Ruwet*: 255-272. Université de Gand: Communication et cognition.
- GUÉRON, J. (à paraître). Contre une grammaire de la possession inaliénable.
- HERSCHENSOHN, J. (1992). On the economy of romance non lexical datives. Dans Hirshbühler & Koerner (eds). 123-134.
- HIRSHBÜHLER, P.; Konrad KOERNER (eds). *Romance languages and modern linguistic theory*. Amsterdam: John Benjamins.
- JUNKER, M.-O.; F. MARTINEAU (1987). Les possessions inaliénables dans les constructions objet. *Revue Romane* 22: 194-209.
- KEMPCHINSKY, P. (1992). The spanish possessive dative construction? Θ -role assignment and proper government. Dans Hirshbühler & Koerner (eds). 135-150.
- KOENIG, J.-P. (1999). French body-parts and the semantics of binding. *Natural Language & Linguistic Theory* 17: 219-265.

- MELIS, L. (1998). From form to interpretation : building up the 'dative' roles. Dans Van Langendonck W. & Van Belle, W. (éds). *The dative, vol. 2: Theoretical and contrastive studies*: 261-291. Amsterdam : John Benjamins.
- VERGNAUD, J.-R. ; M. L. ZUBIZARRETA (1992). The definite determiner and the inalienable constructions in French and English. *Linguistic Inquiry* 23 : 595-652.

ABSTRACT

The range of contexts which license a possessive reading with a definite article in e.g. French *Jean lève la jambe*, 'John raises the [= his] leg') may vary from one language to the next (the case instantiated by *Jean l'a pris par la main* 'John took him by the hand', being of another nature). This variation makes it impossible to account for this phenomenon in encyclopedic terms involving properties of the physical world. Basing ourselves on comparative data from English, Spanish and French, we argue that the possessive reading of the definite article is crucially licensed by the availability of the dative case. In a language lacking a morphological dative (e.g. English), articles do not license the possessive reading. In a morphological-dative language, the distribution of the article depends on the range of verbs which license locative internal arguments expressing a contiguity relation. French verbs only exhibit this property if their thematic grid licenses a Goal, whereas Spanish verbs are not subject to this restriction. It follows that the possessive reading of articles has a far broader distribution in Spanish than in French.

KEY-WORDS

Contiguity, dative, definite article, locative argument, possessive, quasi-thematic dative.